



Velocità

Association pour la promotion du vélo en ville

Convivialité

Ecologie

Rapidité

Cadre de vie

Santé

Économies

Bicicletta scola d'Aiacciu 2018-2019



SOMMAIRE :

Qu'est-ce qu'une vélo-école ?	5
Un contexte favorable	6
La vélo-école, un service en faveur du développement du vélo	6
Une nouvelle solution de mobilité à très bas coût	7
Le vélo, bon pour la santé	8
Sécurité routière	8
A qui s'adresse "a bicicletta scola" ?	9
Jeune public (enfants et adolescents)	9
Public adulte	10
Public en situation de handicap (jeune et adulte)	11
Autres publics spécifiques	11
Présentation de l'association Velocità	12
Atelier Velibertà	12
Apprendre à réparer et entretenir sa bicyclette	12
Tester le vélo	13
Le Marquage vélo	13
Fonctionnement de l'atelier	13
Défense du vélo utilitaire	14
Nouvelle activité : la vélo-école	15
Gouvernance de la vélo-école	16
Comité de pilotage	16
Les partenaires	16
Publics	16
Privés	16
Associations	16
Les intervenants professionnels	16
Fonctionnement de la vélo-école	17
La flotte de vélos	17
Le parc actuel	17
Compléments possibles du parc	17
Draisienne	17
Trottinette	17
Vélo enfant	18
Le matériel pédagogique	18
Le matériel d'extérieur (séances pratiques)	18
Le matériel d'intérieur	18
Local	19
Sites de pratique du vélo	20
En milieu fermé	20

En milieu ouvert	21
Méthodologie : organisation et déroulement des séances	23
Organisation d'un cursus d'apprentissage	23
Conduite d'une séance	24
Durée d'une séance	24
Accueil	24
Echauffement	24
La séance	24
Les pauses	24
Le débriefing de fin de séance	25
Intervention PDE	25
Partie théorique	25
Atelier de maniabilité	25
Sortie en ville	25
Module milieu ouvert	26
Module spécifique Vélo à Assistance Électrique	27
Evaluation de l'activité de la vélo-école	28
L'assiduité des élèves	28
Réaliser une enquête ultérieurement	28
Diplômes et formations / légitimité	28
Le budget, le financement	30
Financements publics	30
Financements privés	31
Plan de financement pour l'année 2018/2019	31
Annexes	33
Projet éducatif	33
Fiche des suivi des élèves	33
Séances	34
Partenaires à contacter (mémo)	34
Publics	34
Privés	34
Associations	35
Présentation des auto-entreprises	35

Velocità est une association loi 1901 qui milite pour la promotion du vélo en ville à Ajaccio depuis 2008. Elle est adhérente au réseau national de la [Fédération des Usagers de la Bicyclette](#) (FUB). Le projet associatif est motivé par la nécessité de trouver une alternative au tout automobile pour la mobilité quotidienne urbaine pour des enjeux aussi divers et variés que la santé, l'environnement, l'économie, l'équité sociale et la qualité de vie. A cet effet, l'association milite et propose un ensemble de services vélos : atelier d'auto-réparation, mise à disposition de vélos, marquage anti-vol, ... La vélo-école constitue une suite logique dans son développement, comme cela sera détaillé par la suite ([Présentation de l'association Velocità](#)).



Dessin : Yann Le Borgne
pour Velocità

Qu'est-ce qu'une vélo-école ?

Une vélo-école est un service dont l'objectif est de permettre aux bénéficiaires d'acquérir les bases nécessaires pour se déplacer régulièrement à bicyclette. Il s'agit de transmettre des compétences techniques (équilibre, trajectoire) et également de savoir-être (cohabitation avec d'autres usagers, règles de sécurité).



Le champ d'action est large et les publics intéressés sont multiples. Ce service est à destination de tous et à tout niveau de pratique (acquisition des premières bases du vélo, remise en selle ou découverte de la circulation en ville). Une vélo-école a également une vocation sociale en offrant, par exemple, de nouvelles possibilités de mobilité à un public modeste.

Une part croissante de la population française choisit le vélo pour ses déplacements quotidiens, particulièrement en milieu urbain, où le vélo présente de nombreux avantages par rapport aux autres modes de transport. Malgré cela, de nombreux usagers potentiels de la petite reine n'ont pas encore franchi le pas : ils souhaitent apprendre à circuler à vélo, être plus à l'aise et se sentir en sécurité, afin de se déplacer en toute confiance et de partager l'espace public avec les autres usagers.





Un contexte favorable

A l'échelle nationale comme locale, le vélo émerge comme une solution de mobilité de plus en plus évidente. Les villes suffoquent de l'invasion automobile : pollution de l'air et visuelle, congestion urbaine, bruit, accidentologie, ... Progressivement, les plus grandes villes françaises s'intéressent au vélo comme mode de déplacement écologique (cinquante fois moins consommateur d'énergie que la voiture¹) et outil de santé publique contre la sédentarisation. L'argument économique (le faible coût du vélo pour l'utilisateur comme pour la société) a vocation à devenir de plus en plus prégnant.

Depuis 2017, le programme ALVEOLE porté par la FUB finance par l'intermédiaire des Certificats d'Economie d'Energie des heures de vélo-écoles aux bailleurs sociaux pour lutter contre la précarité énergétique de leurs locataires. Le gouvernement a annoncé début 2018 vouloir généraliser et systématiser l'apprentissage du vélo à l'école primaire, « qui viendrait s'ajouter aux autres savoirs fondamentaux que les élèves doivent maîtriser à leur entrée en sixième à l'image du savoir lire, savoir écrire, savoir nager »...

La Corse accuse un retard important avec 0,5%² des déplacements qui y sont réalisés à vélo contre 2,7%³ en moyenne sur le continent. Le palmarès du baromètre cyclable a d'ailleurs qualifié Ajaccio de deuxième pire ville de France en termes de cyclabilité après Marseille.

Pour autant, les mentalités changent. L'aide à l'achat des Vélos à Assistance Électrique corse est la plus généreuse de France puisqu'elle peut atteindre 500 €⁴ et son succès depuis 2016 contribue à rendre le vélo plus accessible (chaleur, dénivelé) et à changer l'image du vélo comme moyen de locomotion. Les créations de voies douces en cours et l'émergence de services de location de vélos sont des indices du développement du vélo.

La Communauté d'Agglomération du Pays Ajaccien a fait le choix d'un scénario orienté sur les modes actifs pour son nouveau Plan de Déplacements Urbains et de nombreux services à destination des cyclistes ont été inscrits dans le plan d'actions. Ces services devraient être développés en partenariat avec les acteurs locaux tels que l'association Velocità.

¹ Marcia LOWE, 1989. The Bicycle: Vehicle for a small planet, Worldwatch Institute, Paper 90, p.21

² Résultat de l'enquête ménage réalisée en Corse pendant l'hiver 2016-2017

³ Résultat de l'Enquête Nationale Transport et Déplacement de 2008

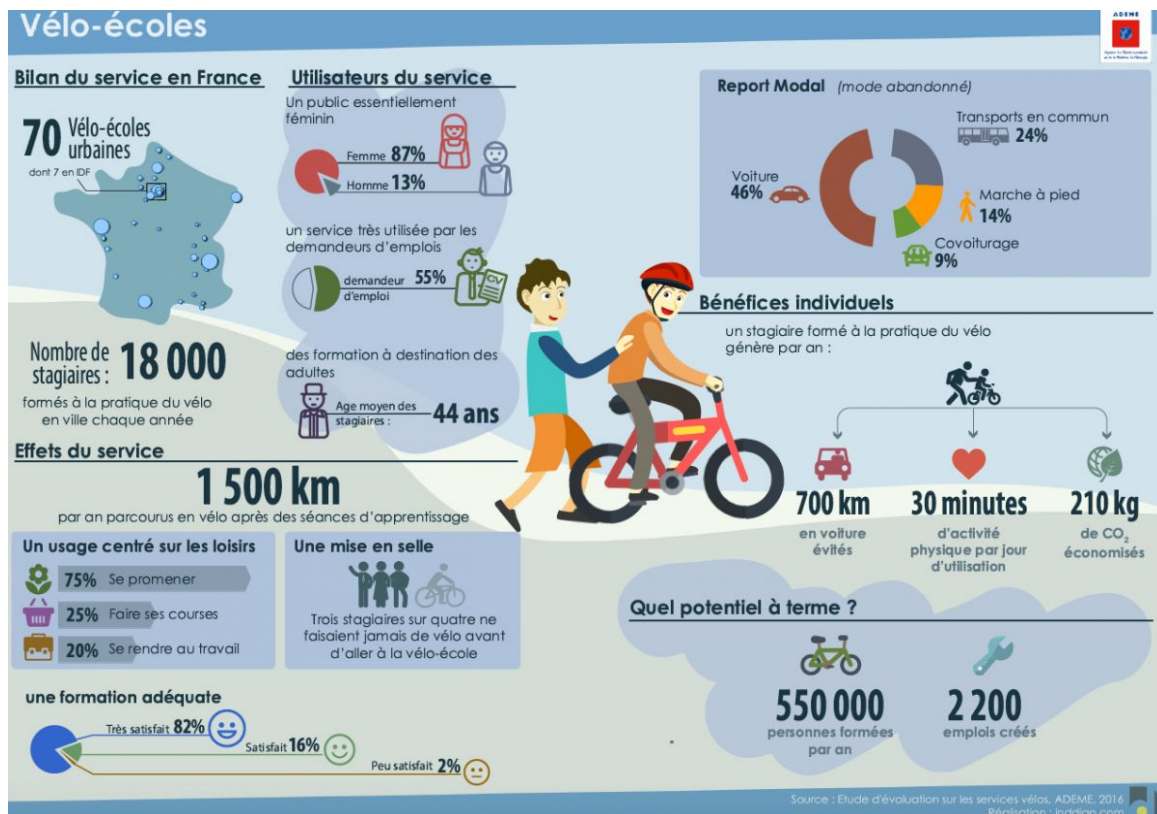
⁴ Plus d'informations sur http://www.aue.corsica/Aide-a-l-achat-des-Velos-a-Assistance-Electrique_a205.html

La vélo-école, un service en faveur du développement du vélo

L'émergence du vélo comme mode de déplacement à part entière dépend de la mise en place de trois systèmes complémentaires :

1. Les aménagements : Apaisement des villes (Code de la rue) et création d'aménagements cyclables sécurisés, stationnement, jalonnement et itinéraires, ...
2. La sensibilisation avec l'évènementiel, les campagnes de communication ou les plans de déplacements
3. Les services vélos comme les systèmes de location, les vélo-écoles et les ateliers vélo

D'après l'étude menée par Inddigo sur demande de l'ADEME en 2016⁵, les vélo-écoles s'adressent essentiellement à un public très peu habitué à la pratique du vélo mais la formation est un succès puisque dans 80 % des cas, l'utilisateur déclare avoir augmenté sa pratique du vélo. Chaque usager parcourt environ 1 500 kms par an à vélo suite aux séances d'apprentissage, dont 700 étaient auparavant réalisés en voiture, ce qui revient à 210 kg de CO₂ non émis dans l'atmosphère.



Une nouvelle solution de mobilité à très bas coût

La Corse est la région française la plus touchée par la précarité en termes de mobilité puisque 28% des ménages corses sont en situation de **vulnérabilité énergétique liée aux déplacements**⁶.

En milieu urbain, le vélo peut représenter une réponse à cette problématique puisqu'il s'agit d'un **moyen de transport peu onéreux** : là où une voiture coûte environ 5000 € par an, un vélo n'en coûte que 300.

⁵ Christian GIORIA, 2016. Etude d'évaluation sur les services vélos : Enquête sur les vélo-écoles. ADEME p26

⁶ INSEE Analyses n°5, 2015. Le carburant pèse fortement dans le budget des ménages corses... 4 p.

Il peut donc permettre à des personnes non motorisées **d'accéder plus facilement à un emploi**, aux services et aux loisirs : en effet, le vélo permet de se rendre **trois à quatre fois plus loin qu'à pied** pour la même énergie dépensée, c'est-à-dire d'accéder à un **territoire dix à quinze fois plus grand**⁷.

Un directeur de Pôle Emploi affirmait récemment « *près de 80 % des demandeurs d'emploi ont une mobilité inférieure à trente minutes, il est important de faciliter les déplacements.* [En proposant à ces publics modestes ou vulnérables le vélo comme nouveau mode de déplacement économe, on] *multiplie ainsi leurs chances de retrouver un emploi* ».

En outre, une personne se déplaçant à vélo verra l'apprentissage du code de la route et du permis de conduire facilité.

Le vélo, bon pour la santé

La moitié des français ne fait pas assez d'exercice et la population défavorisée ne fait pas exception avec un accès aux loisirs plus difficile. L'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) recommande une activité physique modérée pendant 30 minutes par jour, soit typiquement le temps moyen consacré à un usage quotidien du vélo. A ce titre, le vélo comme mode de déplacement actif s'inscrit pleinement comme sport-santé reconnu par la loi de modernisation du système de santé de janvier 2016.

Certains peuvent avancer l'augmentation du risque d'accident ou l'inhalation de la pollution, mais il faut savoir qu'une étude a montré que les bénéfices liés à l'activité physique se révèlent vingt fois supérieurs aux risques liés aux accidents et à la pollution⁸, ce qui peut être résumé par « **Ne pas faire de vélo, c'est dangereux pour la santé** » et c'est d'autant plus vrai en milieu urbain où la gravité des accidents est bien moindre.

Sécurité routière

D'après les données de la préfecture de Corse-du-Sud, si l'accidentologie routière tend à diminuer, les usagers les plus vulnérables sont les plus touchés. En 2015, 5% des accidents concernaient des cycles et 53% des deux-roues motorisés, alors qu'ils ne représentent qu'une infime part des déplacements (respectivement 0,5 et 2,5 % d'après l'Enquête Déplacement Ville Moyenne de la Corse).

Le Conseil National de la Transition Écologique, dans sa délibération n°2017-03 (avis sur le projet de document relatif au développement de la marche et de l'usage du vélo) adoptée le 5 mai 2017 souscrit à la **nécessité de promouvoir l'apprentissage de la mobilité, de la rue et du vélo dans tous les territoires, dans un cadre scolaire ou associatif pour les enfants et dans celui de vélo-écoles pour les adultes.**

En partenariat avec les autorités compétentes, la vélo-école a un rôle de sensibilisation à la sécurité routière, à travers des modules théoriques sur le code de la route et plus particulièrement, le code de la rue, qui vise à mieux partager la rue entre les différents usagers :

⁷ Frédéric HERAN, 2015. Le retour de la bicyclette, La Découverte, p.31

⁸ Corinne PRAZNOCZY, 2012. Les bénéfices et les risques de la pratique du vélo. Evaluation en Île-de-France. Observatoire régional de santé d'Île de France



Quiz: panneaux et feux



Dans une zone de rencontre, les piétons peuvent circuler :

- A. Uniquement sur les trottoirs
- B. Sur les trottoirs et la chaussée



Les nouveaux aménagements

La zone de rencontre:



Les piétons peuvent circuler sur la chaussée
Ils sont prioritaires sur les véhicules (sauf tramways guidés, trains)



A qui s'adresse "a bicicletta scola" ?

Jeune public (enfants et adolescents)

Le Comité interministériel de la sécurité routière du Mardi 9 janvier 2018⁹, prévoit, pour les enfants de "généraliser le « savoir rouler », qui existe déjà dans certaines académies, et qui viendrait s'ajouter aux autres savoirs fondamentaux que les élèves doivent maîtriser à leur entrée en 6ème à l'image du « savoir lire », « savoir écrire », « savoir nager »... afin que les jeunes puissent acquérir une réelle autonomie à vélo pour l'entrée au collège. Echéance prévisionnelle : septembre 2018".

Le rôle de la vélo-école est de permettre aux publics enfants ou adolescents de se familiariser à l'utilisation du vélo, par le biais de la pratique (maîtrise de l'engin) et de la théorie (sécurité, règles de circulation). A terme, l'objectif est de sensibiliser ce public à une pratique citoyenne, autonome et éco-responsable de la mobilité, quel que soit son mode de transport.

De la petite section de maternelle à la classe de terminale, à chaque âge ses projets et ses objectifs allant de l'apprentissage de la bicyclette à la sécurité routière vue du guidon pour les plus grands.

En janvier 2018, Velocità a reçu l'agrément de l'éducation nationale via le réseau national des vélo-école.

On peut distinguer trois contextes d'interventions :

Sur le temps scolaire : l'activité apporte un contenu spécifique à un programme pédagogique existant. Ce contenu peut-être établi avec l'un des responsables pédagogiques (directeur d'établissement, professeur), ou avec le conseiller pédagogique de l'Éducation Nationale. Le vélo est alors considéré comme une activité physique, ou d'éducation à l'environnement.



⁹ Comité interministériel de la sécurité routière Mardi 9 janvier 2018 www.securite-routiere.gouv.fr

Sur le temps d'activité périscolaire : l'intervention consiste en une activité ludique avec une dimension éducative. Ce type d'activité peut avoir lieu dans l'enceinte d'un établissement scolaire et est généralement pris en charge par les collectivités locales.

Sur le temps d'activité extra-scolaire : une vélo-école peut proposer une activité, dont elle est tenue responsable en termes d'organisation et contenu. Les jeunes pourront se rendre directement à la vélo-école et participer aux ateliers proposés.

Public adulte

Le même Comité interministériel de la sécurité routière du Mardi 9 janvier 2018¹⁰, prévoit, pour les adultes *“d'augmenter la pratique de la « remise en selle » en sensibilisant davantage les personnes souhaitant acheter ou louer un vélo aux bienfaits et au bon usage en toute sécurité de ce mode de transport, par de courtes séances de sensibilisation, animées par les fédérations [dont la FUB et par conséquent, Velocità¹¹] concernées ou les vendeurs. Echéance prévisionnelle : septembre 2018.”*

Les profils des stagiaires adultes sont variés. La vélo-école intervient auprès des débutants (découverte et apprentissage de l'utilisation d'un vélo), ou dans le cadre d'une « remise en selle » (cyclistes ayant abandonné la pratique du vélo ou souhaitant se perfectionner). On peut distinguer cinq contextes d'interventions :

Dans le cadre d'un PDE (Plan de Déplacements d'Entreprise)¹²: Cette démarche portée par une entreprise ou un établissement public vise à élaborer un diagnostic et un plan d'actions afin d'optimiser les déplacements générés par leurs activités et diminuer l'usage des modes de transport les plus impactant sur la santé et l'environnement. Avec la loi de transition énergétique, les plans de mobilité sont obligatoires pour toute entreprise regroupant plus de 100 salariés sur un même site et située dans le périmètre d'un Plan de Déplacement Urbain.

Dans le cadre du programme Alvéole¹³: Le programme ALVÉOLE, porté par la Fédération française des Usagers de la Bicyclette (FUB), est lauréat de l'appel à projet lancé par Ségolène Royal en 2016 pour lutter contre la précarité énergétique. S'adressant aux bailleurs sociaux, le programme a pour objectif de promouvoir l'usage du vélo auprès des habitants du parc social afin de faciliter l'accès à l'emploi. Il s'articule autour de deux étapes clés et une troisième optionnelle :

1. Réalisation de travaux d'installation ou rénovation de locaux vélos sécurisés (12 places min.)
2. Séances d'apprentissage du vélo ou de remise en selle auprès des ménages locataires
3. Sensibilisation à l'entretien et à la réparation de vélos auprès d'ateliers d'auto-réparation

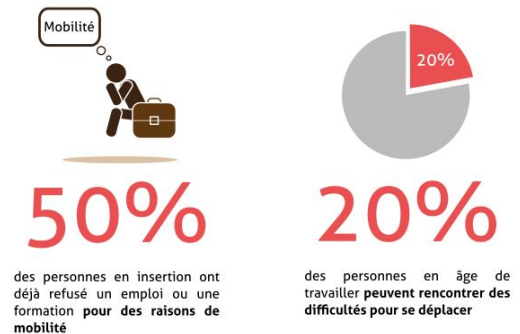
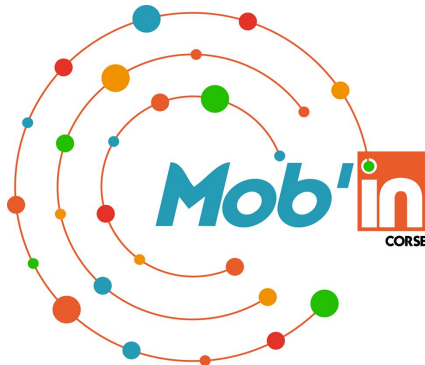
¹⁰ Comité interministériel de la sécurité routière Mardi 9 janvier 2018 www.securite-routiere.gouv.fr

¹¹ note des rédacteurs

¹² <http://www.ademe.fr>

¹³ <https://www.fub.fr/alveole>

Dans le cadre d'un partenariat avec les pouvoirs publics et les centres sociaux : dispositifs d'insertion sociale, professionnelle et d'accès à la mobilité, ... A ce titre, Velocità est adhérente de Mob'in Corsica¹⁴ qui accompagne les personnes en situation de fragilité vers une mobilité autonome et durable :



* Source : Laboratoire de la Mobilité Inclusive

Lors d'ateliers ouverts à tous : la vélo-école propose des cours aux particuliers à des tarifs attractifs afin de rendre la pratique du vélo accessible à tous.

Accompagnement personnalisé : Pour que le stagiaire puisse se déplacer régulièrement à vélo après le cursus d'apprentissage, il peut être proposé ponctuellement un cours particulier. Ceci peut permettre de tester un trajet précis, comme un parcours domicile-travail, après analyse du parcours.

Public en situation de handicap (jeune et adulte)

Une attention particulière sera portée sur la mise en oeuvre d'un projet spécifique destiné à adapter notre pédagogie aux élèves en situation de handicap : déficience visuelle, mobilité réduite, surdit  ou handicap mental...



En partenariat avec les familles, les structures dédiées (APF, IME, SAJ, CAT...) ainsi que les équipes pédagogiques et les projet de type "ça roule pour tous"¹⁵, nous projetons de développer une flotte spécifique, former des animateurs et accompagnateurs afin d'organiser des ateliers et des sorties vélo.

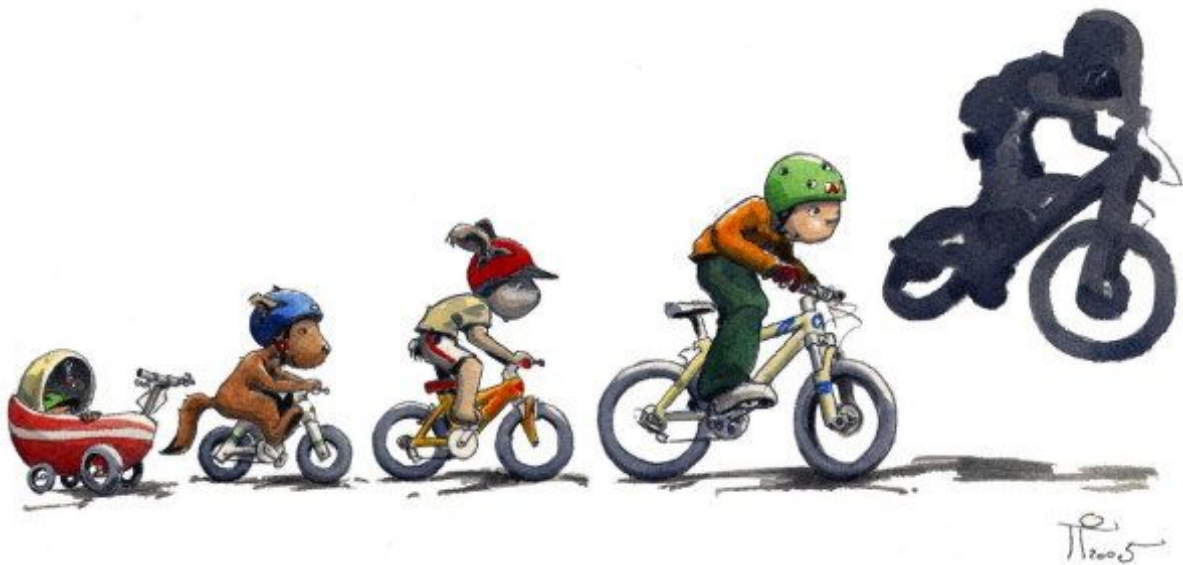
¹⁴ <https://www.facebook.com/mobincorsica/> et <https://mobin-solutions.iimdo.com/>

¹⁵ www.csjc.eu



Autres publics spécifiques

Sur demande, d'autres interventions pourront être construites avec des structures partenaires et assurées par la vélo-école, comme par exemple, la sensibilisation aux conducteurs de poids-lourds ou bus sur les distances à respecter lors du dépassement d'un usager vulnérable.



Présentation de l'association Velocità

Velocità est une association loi 1901 qui milite pour la promotion du vélo en ville à Ajaccio depuis 2008. Elle est adhérente au réseau national de la [Fédération des Usagers de la Bicyclette](#) (FUB).

Le projet associatif est motivé par la nécessité de trouver une alternative au tout automobile pour la mobilité quotidienne urbaine pour des enjeux aussi divers et variés que la santé, l'environnement, l'économie, l'équité sociale et la qualité de vie.

Le premier projet mis en place par l'association est l'atelier Velibertà qui propose un ensemble de services permettant aux adhérents d'accéder à la "vélonomie" (l'équivalent cycliste de l'autonomie).

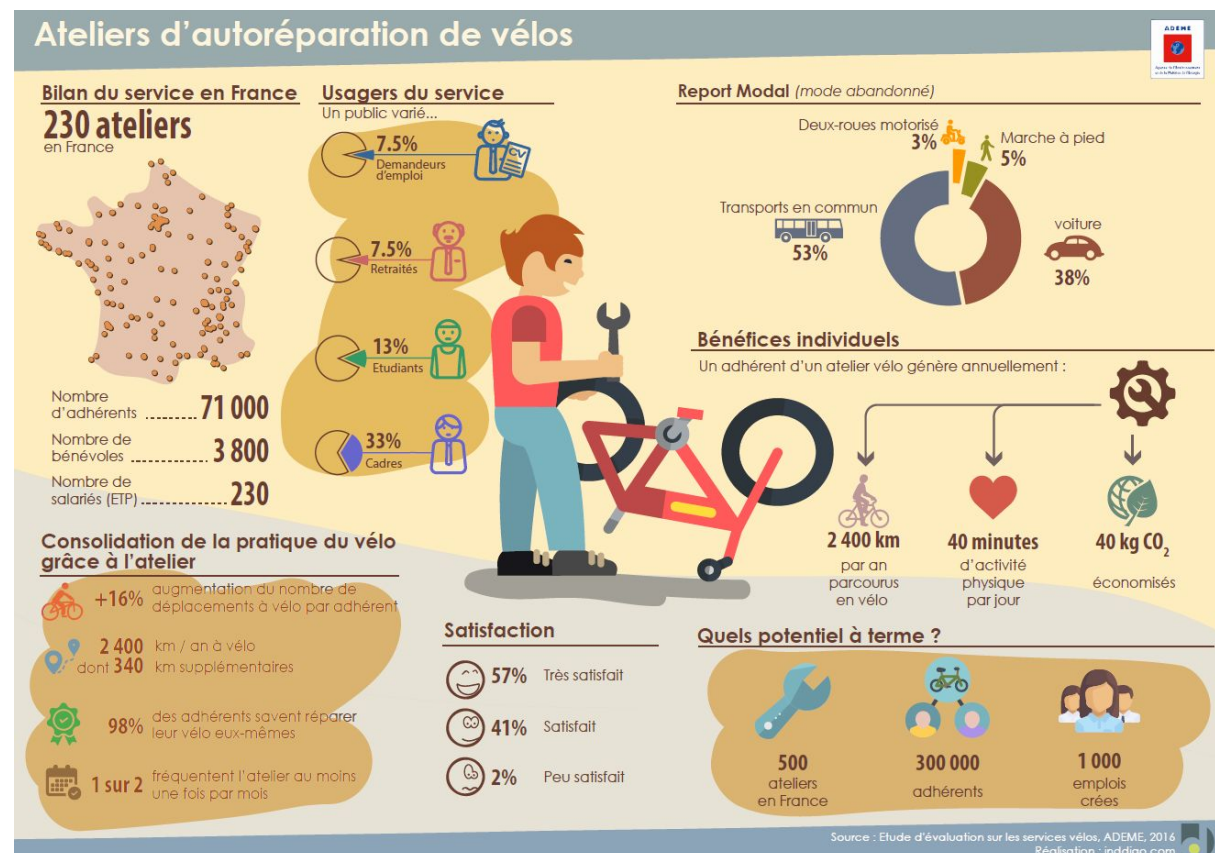
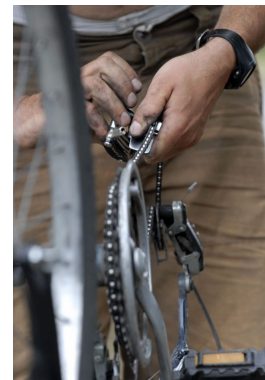
Atelier Velibertà

Apprendre à réparer et entretenir sa bicyclette

Velibertà propose aux adhérents un atelier d'accompagnement à l'entretien de base et aux petites réparations de leurs bicyclettes :

"Apprendre à réparer son vélo, c'est comme apprendre à en faire : Cela ne s'oublie pas".

Les animateurs de l'atelier transmettent leur savoir faire en matière de maintenance et petite mécanique vélo dans un atelier équipé d'outils et de pièces de rechange généralement récupérées.



Infographie sur les ateliers d'auto réparation de vélos en France (ADEME, 2016)

Tester le vélo

L'atelier Velibertà propose aussi une mise à disposition de vélo de deux mois maximum afin de permettre aux nouveaux cyclistes de tester le vélo urbain utilitaire... avant d'acheter le leur et devenir vélonomes ! Cette offre ne constitue pas un service de location de vélo et repose sur le réemploi de vélos recyclés dans l'atelier.



RETROUVER UN VÉLO VOLÉ ?
C'est plus simple avec...
un vélo marqué !

Avec le marquage BICYCODE®, un numéro unique est gravé sur le vélo. Il figure également dans un registre national, associé aux coordonnées du propriétaire.
C'est une véritable immatriculation.
Pluôt d'information sur interieur.gouv.fr et bicycode.org
(Fédération Française des Usagers de la Bicyclette)
Site des opérateurs de marquage de vélos car bicycode.org

Le Marquage vélo

Velocità est la seule structure de Corse à proposer le marquage vélo [Bicycode](#), en partenariat avec la police nationale et la FUB, afin de lutter contre le vol. Il s'agit en effet d'un des principaux freins à la pratique du vélo urbain. Chaque année en France, 400 000 vélos sont volés (soit près d'un par minute !) et un quart est retrouvé, sans pouvoir être restitué la plupart du temps, faute d'identification.

Si la Corse est relativement préservée du trafic de vélo, des vols de vélos sont constatés régulièrement par la Police. Le numéro unique Bicycode enregistré dans une base de données nationale permet à la Police d'identifier le propriétaire en cas de vélo retrouvé.

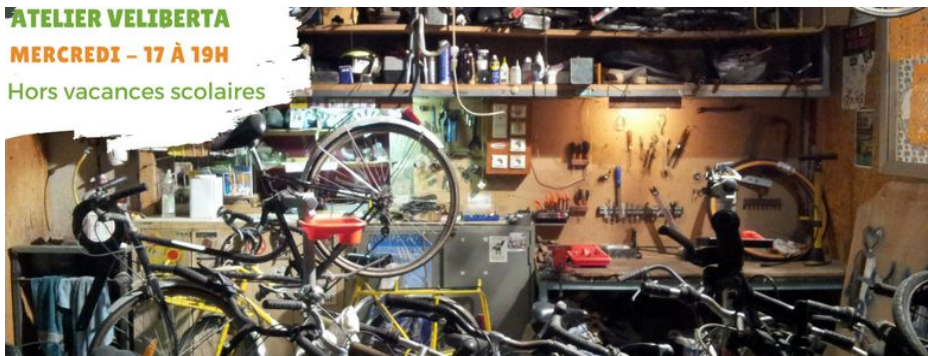
Fonctionnement de l'atelier

Velibertà est un **atelier vélo** géré dans un objectif **non lucratif**. L'activité de l'atelier Velibertà conjugue à la fois **réduction des déchets**, **promotion active du vélo**, **transfert de savoirs** et **convivialité** (sans oublier son rôle social...). A ce titre, Velocità est membre signataire de la charte de [L'Heureux Cyclage](#). Ce réseau d'ateliers vélo participatifs et solidaires a pour objet de promouvoir et valoriser leur activité de promotion active du vélo basée sur le réemploi de vélos inutilisés et l'apprentissage de la mécanique.

La permanence de l'atelier est hebdomadaire hors vacances scolaires. L'atelier est hébergé dans les locaux de Scopa (développement des pratiques alternatives) qui fournit le lieu et l'outillage, au terre-plein de la gare. Il constitue un point de rendez-vous des cyclistes ajacciens et un moment d'accueil et de renseignements des visiteurs. Les services présentés sont réservés aux adhérents (cotisation annuelle de 5 €).



ATELIER VELIBERTA
MERCREDI - 17 À 19H
Hors vacances scolaires



Défense du vélo utilitaire

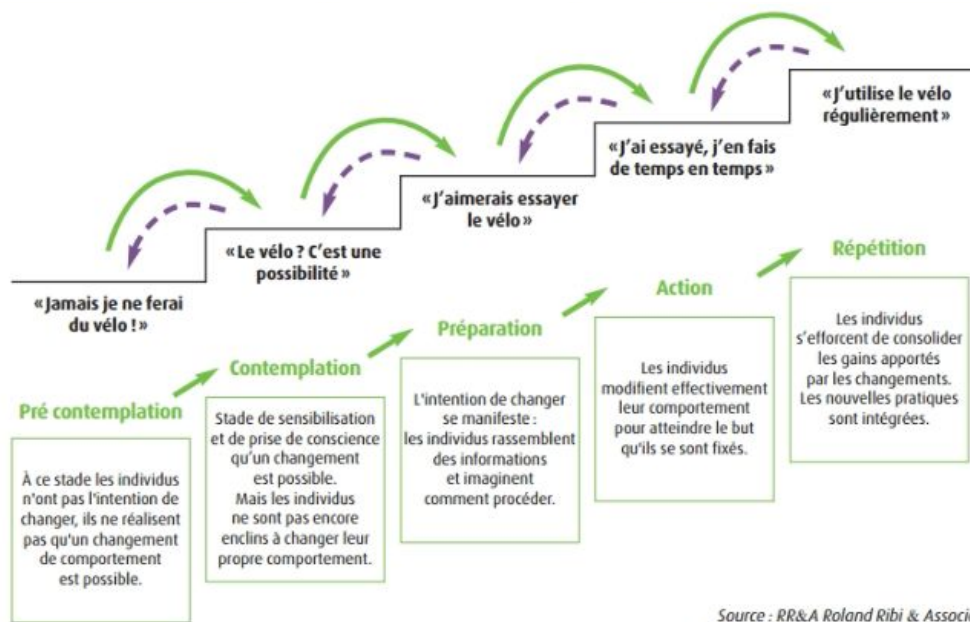
L'association sensibilise le grand public à travers son site internet (www.velocita.jimdo.com), les réseaux sociaux, les médias (presse écrite, télévision, radio...), des campagnes d'affichage, des opérations coup de poing, des vélorutions ou sorties à vélo...

Velocità participe aussi de plus en plus aux réunions avec élus et techniciens des collectivités locales afin de s'assurer de la prise en compte des cyclistes notamment dans les projets d'aménagement routier.



Panneau de sensibilisation des automobilistes

En résumé, les différentes activités de l'atelier Velibertà visent à répondre à des **besoins** des cyclistes potentiels ou quotidiens de l'agglomération ajacienne :



Source : RR&A Roland Ribi & Associés pour la Communauté Urbaine de Strasbourg

Modifier l'image du vélo	Faciliter l'expérimentation	Résoudre les problèmes permettant l'utilisation quotidienne
Campagnes de communication et de sensibilisation	Conseil(s) Mise à disposition humanisée	Atelier d'aide à la réparation Marquage vélo Défense du besoin d'aménagement cyclable

Etapas du changement de comportement que constitue le report modal vers le vélo et services proposés par l'association Velocità

Nouvelle activité : la vélo-école

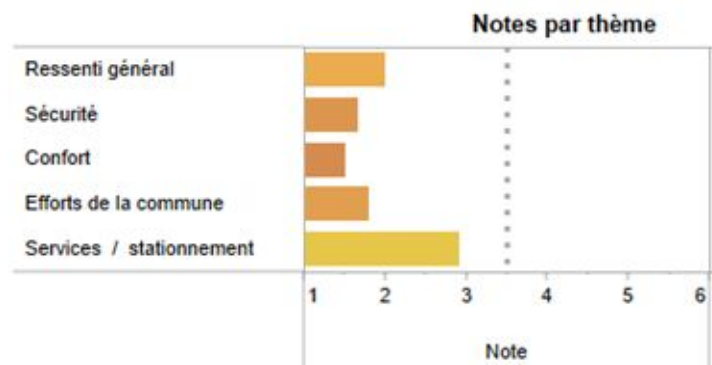
En 2013, Velocità commence à s'intéresser au service de vélo-école. L'un des adhérents participe alors à la rédaction pédagogique de la formation de formateurs d'initiateurs mobilité à vélo (IMV).



Suite à la demande croissante des adhérents et à l'évolution du contexte national et local, l'aventure **A bicicletta scola** reprend début 2018 et doit permettre à des potentiels cyclistes d'utiliser le vélo de manière régulière.

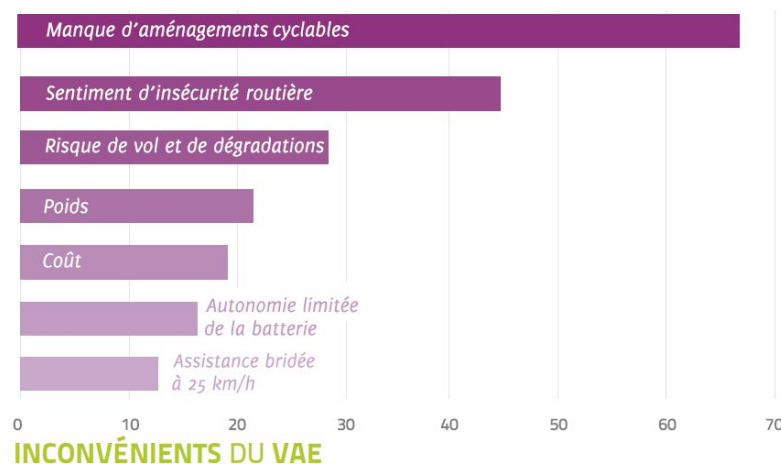
Les dix années d'expériences associative de Velocità a permis d'identifier un réel besoin de formation formulé par de nombreuses personnes rencontrées à l'atelier et au cours des différentes actions menées : *“J'aimerais bien me mettre au vélo mais, à Ajaccio, c'est trop dangereux !”...*

Le premier frein à la (re)mise en selle est l'insécurité et donc l'inconfort ressentis à juste titre, compte-tenu du manque d'aménagements cyclables et du trafic automobile dense, comme identifié par les répondants du baromètre cyclable :



Résultats ajacciens du baromètre cyclable

De même, les bénéficiaires de l'aide à l'achat de Vélo à Assistance Électrique de la Collectivité de Corse soulignent comme principales difficultés à l'utilisation de leur vélo le “manque d'aménagements cyclables” et le “sentiment d'insécurité routière” :



«La Corse manque cruellement de pistes cyclables, des travaux d'aménagement à réaliser pour améliorer notre sécurité»

Marie Blanche 65 ans

Gouvernance de la vélo-école

Comité de pilotage

La vélo-école se voit définir une feuille de route annuelle lors d'un comité de pilotage qui réunira, une fois par an¹⁶, les différents partis prenants du projet listés ci-dessous. Le comité de pilotage sera l'occasion de s'assurer de la bonne mise en oeuvre de cette feuille de route et l'adéquation des actions avec le projet pédagogique.

Le Conseil d'Administration de Velocità, qui se réunit une fois par mois, assure le suivi plus régulier et notamment décide des suites à donner des différentes sollicitations et projets de la vélo-école.

Les partenaires

Publics

- Collectivité de Corse (CdC) : Agence d'Urbanisme et d'Energie de la Corse (AUE)
- Direction Régionale Jeunesse, Sport et Cohésion Sociale (DRJSCS)

Privés

- Vélociste : rout'évasion, Happy bike...

Associations

- Association Adrien Lippini
- Fédération des Usagers de la Bicyclette (FUB)
- Réseaux Mob'In corse et national
- Scopa

Les partenaires peuvent apporter un soutien financier ou matériel de type mécénat à la vélo-école permettant l'acquisition de matériel comme les bicyclettes, les pièces de rechange, le matériel pédagogique ou des équipements (gilets floqués, casque, pince-pantalons, éclairages...). De manière générale, les dons sont les bienvenus pour assurer le bon fonctionnement de la vélo-école (matériel, communication, formation des animateurs...).

Les intervenants professionnels

Des auto-entrepreneurs assurent les prestations rémunérées pour les partenaires et les structures demandeuses. Pour pouvoir intervenir pour la vélo-école, les auto-entreprises devront remplir un certain nombre de conditions :

- Animateurs diplômés
- Respect du projet pédagogique de la vélo-école et bilan de fin d'action
- Respect de la tarification proposée par la vélo-école + rétrocession financière à l'association
- Accueil de bénévoles de la vélo-école qui souhaitent se former à l'animation d'ateliers vélo
- Gestion des flux financiers et budgets pour l'association Velocità
- Avoir souscrit une assurance professionnelle adaptée

Les auto-entreprises animatrices de la vélo-école sont présentées en annexe : [Présentation des auto-entrepreneurs](#).

¹⁶ Le comité de pilotage pourra se tenir à l'occasion de l'assemblée générale de l'association Velocità

Fonctionnement de la vélo-école

La flotte de vélos

Généralement, les élèves sont invités à venir avec leur propre matériel (vélo, casque) comme pour les interventions en milieu scolaire ainsi que dans le cadre des PDE et du programme Alvéole. S'ils n'en n'ont pas, l'association pourra leur en mettre à disposition avec l'atelier Velibertà. Certaines interventions, notamment à destination des débutants, s'appuient sur la flotte de la vélo-école :

Le parc actuel

La vélo-école s'appuie sur une flotte de bicyclettes robustes et adaptées aux besoins des cyclistes débutants ; elles permettent en effet de mettre pied à terre à tout moment :



4 vélos pliables présentent l'avantage d'être faciles à transporter et à régler afin d'être utilisés par des élèves de toutes tailles. Les vélos pliables peuvent posséder des pédales rétractables permettant de tester le vélo sous forme de draisienne afin d'acquérir l'équilibre nécessaire à l'apprentissage du vélo.

2 vélos de ville classique à col de cygne (« hollandais ») ont l'avantage d'avoir un cadre assez bas, facile à enjamber. Ces vélos offrent un certain confort pour les apprenants (dos droit) et la possibilité de mieux percevoir l'environnement (position relevée sur le vélo). Il s'agit d'ailleurs du type de vélo le plus répandu, que les stagiaires sont susceptibles d'utiliser après leur apprentissage.



Compléments possibles du parc



Draisienne

Ancêtre du vélo, la draisienne est un outil qui permet aux participants de développer leur équilibre sur un véhicule à deux roues. Il existe de nombreux modèles de draisiennes pour enfant disponibles dans le commerce. Il est aussi possible de bricoler une draisienne à partir d'une bicyclette adulte ou enfant, en retirant les pédales. Des pédales rétractables peuvent également être installées pour transformer un vélo en draisienne.

Trottinette

La trottinette peut être utilisée auprès d'un public scolaire, par exemple dans le cadre de l'Attestation de Première Éducation à la Route (APER). Les séances pratiques étant assez courtes et les effectifs importants, la trottinette permet de faire participer tous



les enfants et éventuellement de proposer un accompagnement individuel à ceux qui ne savent pas se déplacer à vélo.

Vélo enfant

Quelques vélos enfants viendront compléter la flotte. L'atelier Velibertà en possède plusieurs qui doivent être rénovés pour garantir une sécurité maximale aux élèves.

Vélo à assistance électrique (VAE)

Dans le cadre du module spécifique VAE que nous proposons, nous souhaiterions créer une petite flotte de VAE (4 ou 5 unités) afin que les élèves puissent tester ce mode de transport idéal pour une ville comme Ajaccio avec ses dénivelés, sa chaleur et la prime proposée par la CDC.

Le matériel pédagogique

Tout d'abord, les formateurs composent avec le mobilier urbain et l'espace public : terre plein fleuri, cheminement dans un parc, végétation, marquage au sol pour mettre en place leurs séances et les exercices (parcours). Puis, selon les objectifs poursuivis, les contraintes géographiques et climatiques, les méthodes d'animation suivies, les vélo-écoles peuvent recourir à du **matériel pédagogique** :



Le matériel d'extérieur (séances pratiques)

Le matériel d'extérieur délimite le terrain de la séance pratique et crée un cadre pour les ateliers.

Les vélo-écoles peuvent utiliser :

- Le marquage ponctuel (plots, assiettes, cônes) qui signale des obstacles au sol, des éléments à contourner (exemples : exercices de virages ou de slalom).
- Le marquage linéaire (ruban, bande élastomère) qui délimite un espace de pratique et matérialise une trajectoire, un couloir ou une ligne d'arrêt.



Le matériel d'intérieur

En intérieur, il est possible d'aborder des points pédagogiques spécifiques. Une séance de vélo-école en salle peut également constituer une solution de repli en cas d'intempéries. Chaque vélo-école met au point un programme qui lui est propre.

Voici deux types de séances et le matériel requis, à destination de tous types de publics :

- Initiation à la mécanique de base : outils de base, tabliers, pièces nécessaires selon les manipulations prévues, « vélos test » sur lesquels les apprenants peuvent s'exercer.
- Sensibilisation au code de la route : les outils peuvent être développés par les vélo-écoles elles-mêmes. Il peut s'agir de QCM type « code de la route », de projections de diapositives et de vidéo (vidéo-projecteur), de supports ludiques enfants ou adultes (jeu de plateaux, collages...).

Le cas du casque

Depuis mars 2018, le casque est obligatoire pour les enfants de moins de 12 ans. Pour la vélo-école, l'association Velocità a fait de le choix de ?? :

- **L'obligation du port du casque (casques fournis par la structure)¹⁷,**
- Le libre choix laissé aux participants (casques fournis ou non par la vélo-école),
- Le libre choix laissé au responsable de l'activité, qui recommande ou non le port du casque à certains participants ou à tout le groupe, selon leur aisance ou selon le terrain de pratique.

Le casque peut permettre une meilleure sécurité pour le participant et pour le responsable de l'activité.

Si une enquête judiciaire a lieu à la suite d'un accident, le juge étudiera les moyens mis en place pour assurer la sécurité des participants, dont la vélo-école est responsable lors d'une activité. Il s'agit d'une « obligation de moyens » en termes : d'informations transmises aux participants, de comportement et de compétences des encadrants ou encore du matériel d'EPI (Équipement de Protection Individuel).

L'absence de casque ou l'utilisation d'un casque en mauvais état peut donc être préjudiciable, dans le cas où la responsabilité de l'association serait engagée.

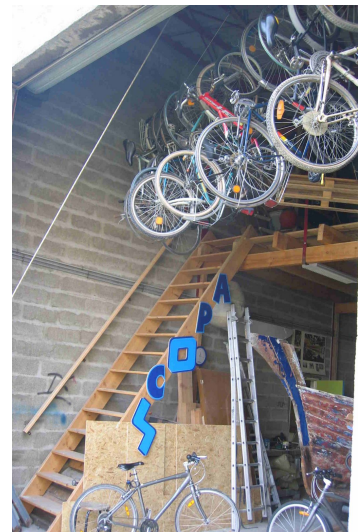
Les casques de vélo sont caractérisés par leur date de fabrication et d'expiration, une norme de sécurité et ils sont conçus pour ne résister qu'à un seul choc. Il est recommandé de les changer après chaque choc, ou au bout de 3 à 4 ans dans le cadre d'un usage personnel (hors vélo-école).

Local

Dans un premier temps, les vélos sont stockés dans les locaux de l'association, bâtiment Petite Vitesse, chez SCOPA, terre-plein de la gare à Ajaccio. Ils sont entretenus par les auto-entrepreneurs, éventuellement aidés par des bénévoles.

L'atelier Velibertà sert de point de rendez-vous et de salle de cours pour les cours de vélo-école hebdomadaires. C'est aussi le lieu d'apprentissage de la petite mécanique pour les élèves de la vélo-école.

Le local est idéalement situé entre le centre-ville et le quartier des Cannes. Il est desservi par les transports en commun (arrêt de bus "St



¹⁷ Velocità se positionne contre le port du casque obligatoire, cependant, afin d'être couvert en cas d'accident, le casque sera obligatoire dans le cadre des cours que nous dispenserons.

Jean” et gare d’Ajaccio) et se trouve à proximité immédiate du parking “Charles Ornano”.

Velocità a accès à un bureau équipé d’un ordinateur et d’un vidéoprojecteur qui servira de:

- Bureau : préparation de séances, organisation de la logistique, prise de contact avec les partenaires potentiels, montage de dossiers.
- Salle de réunion : accueil du public, organisation de réunions (accueil, session d’information, bilans...), conduite de séances théoriques, formation des intervenants de la vélo-école...

Selon les projets, et les lieux où ils se dérouleront (écoles, entreprises...), les cours théoriques et pratiques pourront être fait dans ou à proximité de l’établissement concerné.

Sites de pratique du vélo

En milieu fermé

Les premières heures d’apprentissage ont en général lieu en milieu clos, à l’abri de la circulation. Une cour de récréation, un parc public ou un parking peuvent convenir. Idéalement, les cour d’école présentent de nombreux avantages comme site en milieu fermé. L’école Saint Jean est très proche de l’atelier.



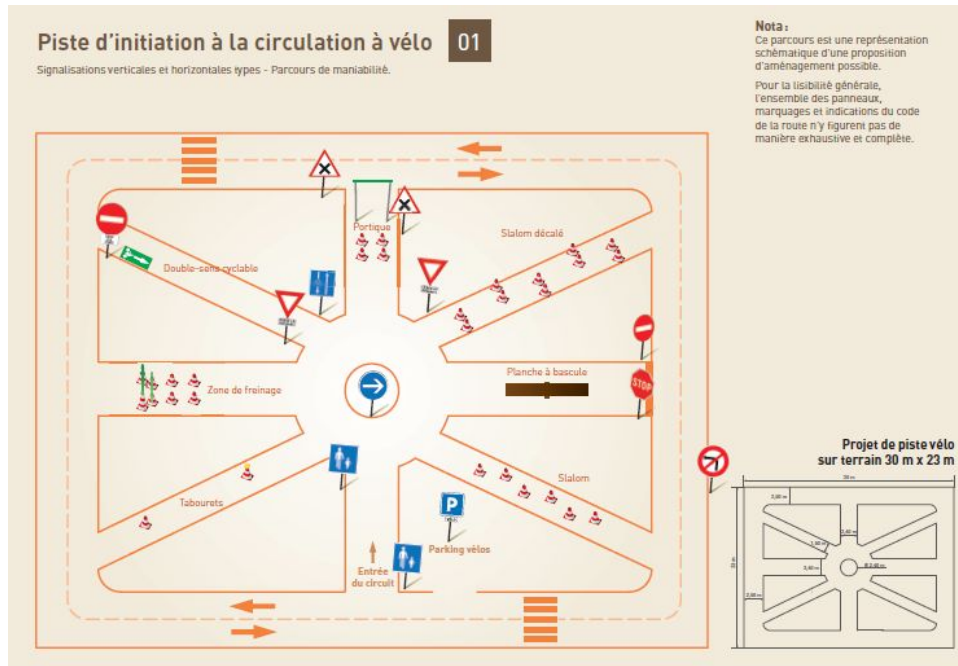
Le site identifié est le front de mer avec son jeu pour enfant et le parking du quai des torpilleurs :



Ce site présente de nombreux avantages :

- Proximité avec le local A Scopa
- Espace dégagé permettant aux animateurs d’avoir une vue d’ensemble du périmètre de la séance
- Proximité avec les aménagements cyclables ajacciens, en vue des premiers déplacements en milieu ouvert.

Une évolution souhaitable pourrait être la réalisation d'une piste d'apprentissage dans le cadre d'un projet d'aménagement du fond de baie, sur le modèle du parcours suivant :



En milieu ouvert

La première sortie des stagiaires en milieu ouvert devra se faire par étapes avant de se confronter au trafic urbain :

1. **Aménagement sécurisé et agréable** : la future voie verte entre les Sanguinaires et l'aéroport permettra aux élèves de se déplacer en sécurité, de croiser d'autres cyclistes sur son chemin, en restant éloigné du trafic et ainsi de réduire ses appréhensions. En attendant la réalisation de l'itinéraire, le parcours jusqu'à l'aéroport en passant par le quartier d'Aspretto est adapté ;
2. **Secteur peu fréquenté** : le quartier des Cannes-Salines, avec ses aménagements cyclables, est un quartier résidentiel où les véhicules se déplacent à vitesse réduite permettant aux élèves de se sentir en sécurité ;
3. **Parcours plus complexe** : avec la boucle cyclable de la CAPA qui emprunte le premier double-sens cyclable de Corse et amène au centre-ville progressivement :



NOUVEAU
sur Ajaccio
4Km
de boucle cyclable

De la place Foch à Pietralba,
en passant par les Cannes et les Salines...

Déplacez-vous autrement avec la CAPA...

MUVIVERDE
www.muviverde.fr

CC BY
www.cca-ajaccio.fr

**LE CIRCUIT DE LA
Boucle cyclable**

© 2014 Association de la CAPA - Ajaccio - 04 97 82 00 00

Méthodologie : organisation et déroulement des séances

La formation comprend systématiquement une phase théorique et une phase pratique : par exemple, acquisition de l'équilibre et des réflexes sur le vélo pour les débutants.



Organisation d'un cursus d'apprentissage

Le cursus est établi en fonction des objectifs de la formation (remise en selle, initiation à la sécurité routière, organisation d'un voyage à vélo) et du public (adulte, en situation de handicap, enfant).

L'animateur définit un objectif principal (apprentissage de la mobilité à vélo) et des sous-objectifs pour chaque séance afin de suivre la progression des participants. Il définit le nombre de séances et leurs durées, ainsi que les sites de pratique.

Les principales étapes de l'apprentissage sont les suivantes :

1. **Découvrir l'outil vélo et l'équilibre** : Avancer à l'aide d'une draisienne, en patinette, en ligne droite, en tournant, savoir utiliser les freins.
2. **Assimiler le fonctionnement des pédales** : Savoir se positionner sur le vélo, poser le pied sur la pédale puis les deux pieds sur les pédales, démarrer en pédalant.
3. **Contrôler son allure** : Effectuer des virages, voir et éviter un obstacle, suivre une trajectoire.
4. **Maîtriser le vélo, maniabilité** : Savoir lâcher un appui (main, pied, fessier), maîtriser le changement de vitesses.
5. **Évoluer en relation avec son environnement** : Savoir communiquer (voir et être vu), appréhender différentes situations, connaître les règles de circulation.
6. **Savoir gérer une situation complexe** : Arrêt d'urgence, trajectoires serrées, connaître les différents revêtements et déclivités du sol, passages d'obstacles (trottoir, nid de poule, flaque d'eau...).
7. **S'insérer dans le trafic** : Utilisation des aménagements cyclables, positionnement sur la voirie, identification des situations à risques.

Chaque séance est ensuite préparée à l'aide de deux outils :

- La **fiche de suivi de l'élève** est remplie par les animateurs : y figurent le niveau et la progression de chaque élève, selon les objectifs du cursus d'apprentissage. Elle permet de mettre en avant les points précis à travailler lors de chaque séance.

- La **fiche de préparation de séance** constitue le document de travail de base pour l'animateur. Elle présente le déroulé de la séance et les exercices permettant d'atteindre les objectifs fixés (avec des variables pour ajuster leurs niveaux de difficulté). Des schémas permettent une bonne visualisation des exercices, en fonction de leurs durées et des objectifs poursuivis.



Pour toute sortie en milieu extérieur, une reconnaissance du parcours est effectuée en amont permettant d'identifier d'éventuels travaux ou des nouveaux aménagements.

Conduite d'une séance

Durée d'une séance

A biciletta scola d'Aiacciu propose des séances d'une à deux heures pour un même élève avec une durée maximale d'1h30 sur le vélo. Les séances hebdomadaires grand public dureront deux heures afin d'avoir le temps, notamment de se rendre sur le site du fond de baie.

Accueil

L'accueil a lieu à l'atelier : ce moment convivial permet aux stagiaires de se rencontrer et d'échanger. En cas de support (vidéo ou présentation), la séance théorique peut avoir lieu au bureau. Ensuite, les stagiaires prennent possession de leur vélo et se rendent ensemble vers le lieu de pratique.

Echauffement

La marche vers le lieu de pratique est l'occasion de s'échauffer, de même que la délimitation du terrain de pratique et l'installation des ateliers. Cet échauffement musculaire et articulaire pourra être utilement complété par des exercices à vélo (tour de terrain avec une draisienne par exemple), ou bien collectivement : flexions, moulinets (groupe installé en cercle par exemple).



La séance

La séance est organisée sur la base de la fiche de préparation...Elle est programmée et encadrée par un animateur diplômé en fonction du public. L'animateur pourra être accompagné d'animateurs bénévoles.

Les pauses

Les exercices peuvent être difficiles pour les participants et leur demander beaucoup d'énergie. Le moniteur prévoit plusieurs pauses au cours de la séance. Chacun doit pouvoir reprendre des forces, boire et manger. Ce moment convivial permet aux élèves d'échanger, de discuter de leurs progrès et de s'encourager. Il sera rappelé sur les supports de communication qu'il est important de se munir d'une bouteille d'eau et d'un petit en-cas.

Le débriefing de fin de séance

Il permet à l'animateur de clôturer la séance, de dresser un bilan des compétences acquises et de recueillir les retours des participants. Les commentaires permettent à l'encadrant d'adapter ses méthodes et/ou d'améliorer certains points pour les séances à venir.

L'animateur peut également présenter d'autres activités de l'association aux stagiaires (marquage de vélos, aide à la petite réparation, ...) et les inviter aux événements à venir. Il peut répondre aux questions que se posent les élèves et donner le rendez-vous pour la séance suivante.

Intervention PDE



La vélo-école peut intervenir auprès d'une entreprise ou d'une administration, dans le but d'inciter les salariés à se rendre régulièrement à vélo sur leur lieu de travail, dans le cadre de Plans de Déplacements Entreprise (PDE) par exemple.

Les séances ont une durée moyenne d'une demi-journée et comprennent :

Partie théorique

Accompagnée d'un support de présentation (diaporama, Guide du cycliste urbain...), il s'agit d'un temps d'échange sur les avantages du vélo comme moyen de transport (économie, gain de temps, santé...), sur l'équipement, les bons réflexes et comportements, les aménagements cyclables, la réglementation et la sécurité routière.

Atelier de maniabilité

Il s'agit de contrôler l'agilité des stagiaires avant une sortie en extérieur. Un circuit installé sur le parking peut constituer un lieu d'entraînement et de pratique. Grâce à quelques plots, il est possible de tester le freinage, le slalom et le passage d'obstacles. Ces exercices permettent aux stagiaires de progresser de façon ludique.

Sortie en ville

Cette sortie de groupe à vélo peut être organisée à proximité du lieu de travail. Le trajet peut inclure des passages difficiles, pour que l'animateur montre au groupe comment les franchir plus sereinement.

Ces interventions au sein des entreprises permettent de diminuer les appréhensions concernant l'utilisation du vélo comme mode de déplacement urbain.



Module milieu ouvert

Les fondamentaux doivent être acquis et maîtrisés (équilibre, pédalage, pilotage, démarrage, freinage et arrêt) pour organiser une sortie en milieu ouvert (mise en pratique de ces compétences). Il est nécessaire de préparer la première sortie des stagiaires. Voici quatre étapes pour qu'ils découvrent progressivement les déplacements à vélo en conditions réelles.

Privilégier les aménagements sécurisés et agréables :

Une sortie dans un parc, sur une voie verte, une véloroute ou une piste cyclable isolée semble adaptée. Il s'agit d'ôter les appréhensions de l'élève. Cela permet à l'élève de se déplacer en sécurité, de croiser d'autres cyclistes sur son chemin, en restant éloigné du trafic.

Préférer les secteurs avec peu de circulation :

Il est préférable d'éviter les grands axes de circulation, où les véhicules se déplacent à grande vitesse. Les stagiaires doivent se sentir en sécurité : les quartiers résidentiels et/ou zones 30 peuvent être appropriés.



Se confronter à des situations plus complexes :

A terme, les élèves doivent être capables de se déplacer à vélo, y compris dans des situations plus compliquées, que l'on peut rencontrer lors d'un déplacement quotidien. Il est judicieux d'expliquer le comportement à adopter pour le franchissement des « points noirs » d'une agglomération (rond points sans aménagements, carrefours complexes...).

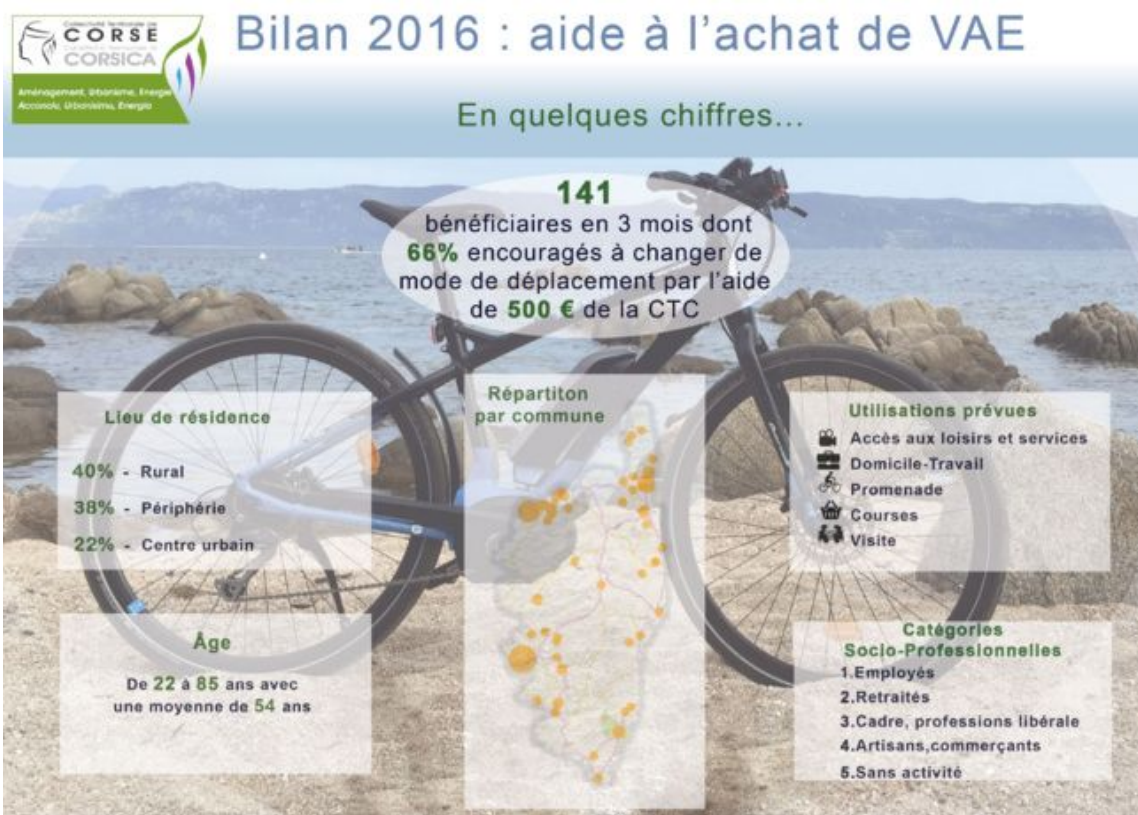


Module spécifique Vélo à Assistance Électrique



Particulièrement adapté au relief, le vélo-électrique fait son entrée dans le paysage urbain d'Ajaccio. Avec l'aide financière proposée par la CdC, via l'AUE¹⁸, de plus en plus de personnes utilisent ce mode de déplacement. Idéal pour se rendre au travail ou aller faire les courses, adapté aux aînés, le vélo à assistance électrique rend le vélo accessible à tous et il semble important de proposer un module de vélo-école spécifique¹⁹ afin de prendre en compte ses spécificités. Les éléments abordés par ce module de formation sont :

- présentation et intérêt du VAE
- gestion de la vitesse
- gestion du poids
- entretien et recharge
- possibilité de financement : en Corse, la collectivité finance jusqu'à 500 € pour les particuliers et 900€ pour les entreprises :



¹⁸ http://www.aue.corsica/Aide-a-l-achat-des-Velos-a-Assistance-Electrique_a205.html

¹⁹ voir module spécifique VAE p 23

Evaluation de l'activité de la vélo-école

L'association évaluera son action afin de s'assurer que l'activité répond aux besoins du public. L'évaluation permettra à l'association d'ajuster ses pratiques et d'améliorer son offre pour le développement de l'activité.

L'assiduité des élèves

L'abandon d'un ou plusieurs élèves des cours réguliers peut porter préjudice à la cohérence de groupe et au bon déroulement de la formation. Si cela est régulièrement constaté, il pourra être mis en place un système pour garantir une meilleure assiduité tel qu'un nombre de séances manquées à ne pas dépasser ou une caution restituée en fin de cursus. Ces conditions de participation ne devront pas être trop strictes, au risque de décourager certains participants, car l'activité vélo-école est censée permettre au plus grand nombre d'apprendre à se déplacer à vélo.

Réaliser une enquête ultérieurement

La conduite d'enquête permet d'obtenir des informations précises sur la formation dispensée par la vélo-école et ses conséquences sur les habitudes de mobilité des anciens stagiaires :

- Possession d'un vélo,
- Déplacements réguliers à vélo,
- Évolution de l'utilisation de la voiture (report modal dans le cadre du travail, des loisirs),
- Intermodalité vélo + transports en commun,
- Économies budgétaires réalisées,
- Sentiment de sécurité sur son vélo, plaisir ressenti, épanouissement, sentiment de liberté...



Diplômes et formations / légitimité

Les forces vives investies dans une activité de vélo-école ont besoin de connaissances et de compétences techniques et pédagogiques, qui peuvent être acquises lors de formations. Il existe plusieurs diplômes dans le domaine de l'apprentissage du vélo.

En 2016, il n'est pas légalement nécessaire de disposer d'une qualification particulière pour intervenir dans le cadre de l'initiation à la mobilité à vélo. Cependant, certains commanditaires (partenaires sociaux, établissements scolaires...) peuvent exiger des diplômes pour la mise en place d'une animation. De plus, un assureur, en cas d'accident, peut se renseigner sur les qualifications de l'animateur responsable de l'activité.

Des formations sont mises en place par l'Instance de Coordination de l'Apprentissage de la Mobilité à Vélo (ICAMV). L'ICAMV a pour objectif, entre autres, la structuration de l'offre de vélo-écoles.

Deux formations à l'enseignement de la mobilité à vélo ont été mises en place pour répondre aux besoins des futurs animateurs de vélo-école. Leurs contenus ont été élaborés suite à travail de concertation entre différents acteurs de l'apprentissage de la mobilité à vélo, auquel la FUB a participé. Ces formations se caractérisent par l'apprentissage de la mobilité à vélo comme mode de déplacement quotidien.

a) Le Certificat de Qualification Professionnelle « Educateur Mobilité à Vélo (CQP EMV)
Le CQP EMV permet aux animateurs d'une vélo-école d'enseigner en étant rémunéré. Le titulaire du CQP peut exercer à titre professionnel à l'issue de cette formation, axée sur la mobilité à vélo.

b) L'attestation « Initiateur Mobilité à Vélo » (IMV)

L'attestation IMV a été créée pour former les bénévoles et les professionnels (professeurs, éducateurs) désireux de connaître les bases de l'enseignement de la mobilité à vélo.

Fonctions visées : animateur / initiateur salarié ou bénévole au sein d'une vélo-école.

Durée de la formation : 24 heures.

Contenu : 7 modules définis par l'ICAMV

Chaque structure membre de l'ICAMV peut elle-même proposer une formation IMV, sous réserve de respecter le référentiel et le volume horaire associé à chaque module.

Dans un premier temps, les bénévoles de *Bicicletta scola* d'Aiacciu pourront se former sur le continent lors d'une formation mise en place au sein d'une école du réseau de la FUB.

Dans un second temps, Velocità pourrait elle même organiser des formations à Ajaccio afin d'éviter les déplacements coûteux en énergie et de faciliter l'accès à ce type de formation pour tous les publics.



Chez Velocità, nous avons un titulaire de l'IMV, et une future titulaire du CQP EMV

L'association Velocità est adhérente de la Fédération des usagers de la bicyclette²⁰ (FUB) qui a créé un réseau national de vélo-école autour d'un projet pédagogique qui a largement inspiré la mise en place de *Bicicletta scola* d'Aiacciu.

La vélo-école a l'Agrément Education nationale

²⁰ La Fédération française des usagers de la bicyclette, ou FUB, est une association française fondée en 1980 dont les objectifs sont d'encourager l'utilisation de la bicyclette comme moyen de déplacement ...www.fub.fr

Le budget, le financement

Comment financer la vélo-école ?

- Pour les interventions en milieu scolaire voir les financements possibles avec les différentes institutions publiques (Education nationale, Politique de la ville, Mairie, etc.)
- Pour le tout public (Politique de la ville, CAF, programme ALVEOLE, PDASR, Prévention MAIF, etc.)
- Participation type adhésion pour le tout public sur la base d'un tarif participatif et forfaitaire
- Aide de l'agence de la mobilité de la CTC pour sensibiliser aux économies d'énergie
- Vente de prestations aux entreprises ou collectivités locales (dans le cadre de Plan de Déplacement Entreprise par exemple) -1/2 journée.

Les créateurs d'une vélo-école peuvent effectuer des recherches de financements, publics ou privés, selon la forme juridique de leur structure :

Financements publics

- *Subventions* : aide financière émanant des pouvoirs publics (État, collectivités locales...), versée à une association ou à une personne morale, dont l'activité est jugée d'intérêt général, sans contrepartie de la part du bénéficiaire. La constitution d'un dossier de demande de subvention est propre à chaque collectivité : statuts de l'association, descriptif des actions, budget, rapports d'activités et financier... en font partie. L'obtention d'une convention pluriannuelle peut faciliter la constitution d'un projet de vélo-école.

Certaines associations choisissent également de proposer leurs services aux collectivités locales, ce qui génère de l'activité et donne de la visibilité à la structure.

- *Appels d'offre* : la vélo-école peut répondre à des appels d'offre formulés par les pouvoirs publics, si ces derniers sont en lien avec la promotion/sensibilisation à l'éco-mobilité ou à la sécurité routière, par exemple. La vélo-école candidate suit le cahier des charges formulé par le commanditaire et entre en concurrence avec d'autres structures publiques ou privées lorsqu'elle propose ses services.

- *Délégation de service public* : convention liant une personne de droit public et la vélo-école qui devient responsable du fonctionnement et de la gestion d'un service public, pour la durée déterminée par la convention.

- *Aides à l'emploi et à l'embauche* : dispositifs mis en place par l'État et les partenaires sociaux, afin d'aider les structures à recruter de nouveaux salariés. Ces dispositifs peuvent être mis en place dans le cadre d'une création ou du développement d'une activité.

- *Fond social européen (FSE)* : dispositif visant à accompagner les porteurs de projets dans les domaines de la formation, de la lutte contre les discriminations, pour favoriser l'accès à l'emploi... dans lesquels peuvent s'inscrire une activité de vélo-école. Ces fonds ne sont levés qu'à l'issue de la réalisation du projet retenu (contrôle ultérieur).

Financements privés

- *Adhésion à l'association* : une cotisation peut être demandée aux adhérents. Le montant perçu peut couvrir les frais de fonctionnement des activités, dont la vélo-école. Même si une courte marge est dégagée, elle ne permet pas, en général, de rémunérer les intervenants ou de réaliser d'autres investissements. Une petite participation financière sera demandée aux élèves le jour de leur inscription. Elle sera de 20€ pour 10 séances.

- *Rémunération à la prestation* : une vélo-école peut facturer ses interventions auprès de particuliers, d'administrations ou d'entreprises : forfait comprenant plusieurs cours, paiement à la séance... La rémunération à la prestation peut être calculée en fonction des coûts réels des activités. Auprès d'une collectivité locale : l'association peut effectuer une demande de subvention et éventuellement réaliser d'autres prestations rémunérées.

- *Don (ou mécénat)* : une entreprise ou une société privée verse une somme d'argent à une association oeuvrant pour l'intérêt général, et/ou active sur un sujet précis : sécurité routière, droit des femmes... Les dons peuvent également être perçus par le biais d'une plateforme de financement participatif.

Ces dons peuvent aussi être matériels : vélos, casques, goodies...

Plan de financement pour l'année 2018/2019

Le plan de financement de bicicleta scola sera très simple:

- 1) Il y aura les prestations que nous réaliserons (scolaire, pde, alvéole...) qui seront confiées aux auto-entrepreneurs. Ce sont eux qui gèreront les contacts, le suivi pédagogique ainsi que le suivi financier. Ils factureront au nom de l'auto-entreprise. Ainsi, les fonds générés par ces prestations ne transiteront pas par l'association Velocità, ce qui facilitera la gestion.
- 2) Pour le reste, la vélo école sera autonome financièrement. Dans un premier temps, nous ne demanderons pas de subvention. Nous imaginons solliciter les partenaires pour le démarrage afin de se procurer le matériel pédagogique de base.
Les moniteurs seront bénévoles, il n'y aura donc pas de masse salariale à gérer.
Pour le roulement, l'entretien et le stockage de la flotte, nous aurons les fonds propres de l'association aussi modestes soient ils, ils seront tout de même alimentés par les adhésions des élèves (5€) par an ainsi que par la participation financière aux cours (20€ pour 10 heures soit 5 séances) en sachant qu'un élève déjà cycliste aura besoin de 10 heures environ et qu'un élève totalement débutant aura besoin d'environ 20 heures.
De plus, les auto-entrepreneurs verseront une petite rétrocession (5€/heures effectuées).

Budget 2018 de l'action sans prestations (en euro)

Dépenses		Recettes	
Participation au loyer	210	Subventions	700
Matériel pédagogique entretien de la flotte communication	590	Cotisations	100
Bénévolat	840	Bénévolat	840
Total	1640	Total	1640



Annexes

Projet éducatif

Voir le document en annexe "Projet éducatif FUB". Velocità souscrit à ce projet éducatif dans le cadre de ses compétences et de ses spécificités.

Fiche des suivi des élèves

Fiche de progression vélo-école

nom:

prénom:

Date											
Heure											
Animatrice / Animateur											
Stade 1: Rouler											
A = acquis / EA = en cours / NA = non acquis											
Régler son vélo: selle et guidon											
Trouver l'équilibre											
Freiner											
Démarrer											
Pédaler											
Tourner											
Prendre de la vitesse											
Passer entre 2 obstacles											
Stade 2: Maîtriser son vélo											
Virage serré, demi-tour											
Freinage précis											
Slalom											
Rouler dans un couloir											
Regarder derrière soi											
Passer les vitesses											
Rouler sur du relief											
Se croiser, se doubler											

Se lever de la selle											
Démarrer en côte											
Lever un bras											
Stade 3: Circuler											
Connaître les règles de base du code de la route											
Rouler sur une bande cyclable											
Rouler dans une rue tranquille											
Emprunter un double sens											
Emprunter un giratoire											

Séances

Cf en annexe : Contenu des séances biciletta scola

Partenaires à contacter (mémo)

Publics

- Collectivité de Corse (CdC) :
 - Direction jeunesse et sport
- Communauté d'Agglomération du Pays Ajaccien (CAPA) : mobilité, vélo, ...
- Commune d'Ajaccio et autres communes de la CAPA : écoles primaire et maternelle, voirie, stationnement, ...
- Education nationale et rectorat (écoles maternelles, primaires, collèges, lycées et autres),
- Gendarmerie et police nationale
- DDTM (service prévention routière),
- Instituts Médicaux Educatifs (IME)
- Service d'Accueil de Jour (SAJ)
- Centre d'Aide par le Travail (CAT)
- Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) du Pays Ajaccien
- Centre du Sport et de la Jeunesse de Corse (CSJC)
- CAF
- Agence Régionale de Santé (ARS) pour le sport-santé

Privés

- MAIF
- MMA
- Vélocistes (le(s)quel(s) ?)
- Loueur de bicyclette (le(s)quel(s) ?)

Associations

- Prévention routière
- Association des Paralysés de France (APF)
- MAIF prévention
- Rotary club
- FALEP et FALEPA

Les bailleurs sociaux d'Ajaccio

<p>Office de l'Habitat de la Corse-du-Sud 7, av Colonel Colonna D'Ornano B.P 180 20178 Ajaccio CEDEX 1 Tel : 04.95.22.10.42</p>	<p>ERILIA Avenue Maréchal Juin Rés. Petra di Mare 20090 Ajaccio Tel : 04.95.22.11.64</p>	<p>LOGIREM Les Hauts de Bodiccione Immeuble le Genévrier 20090 AJACCIO Tel : 04.95.22.08.79</p>
--	---	--

Listes des entreprises publiques et privées de plus de 200 salariés

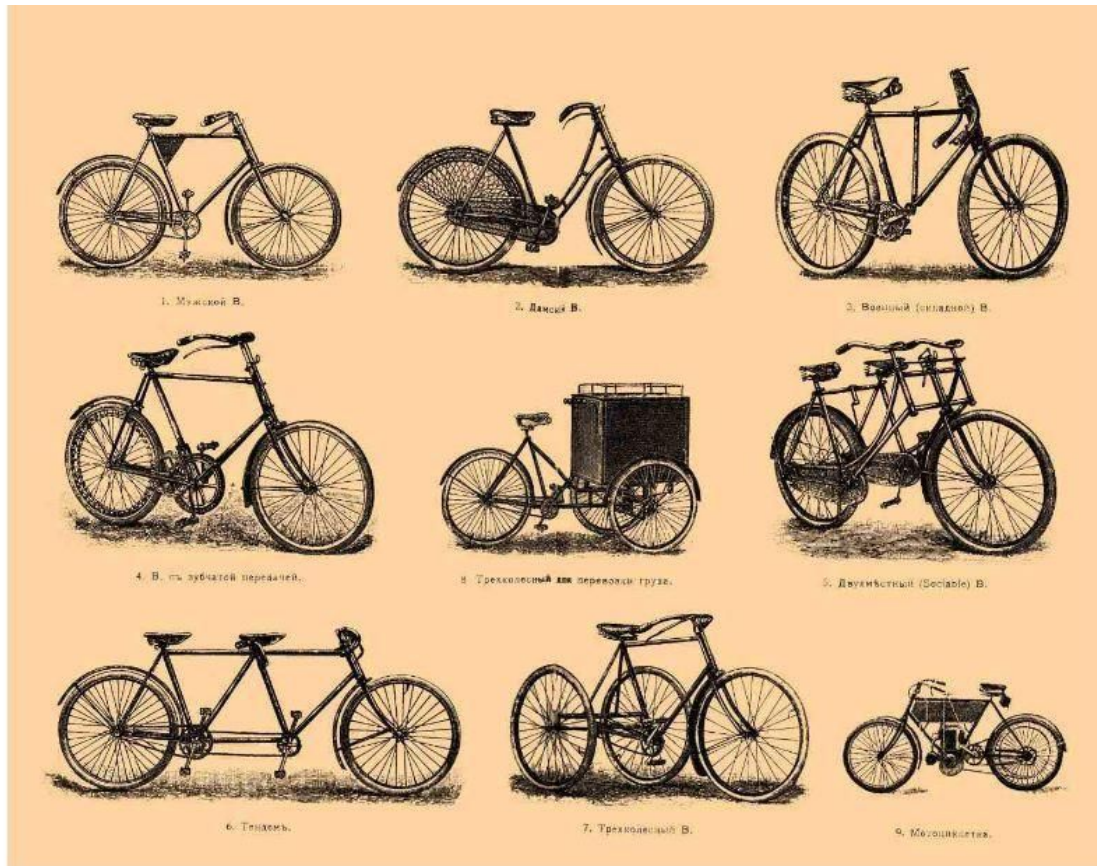
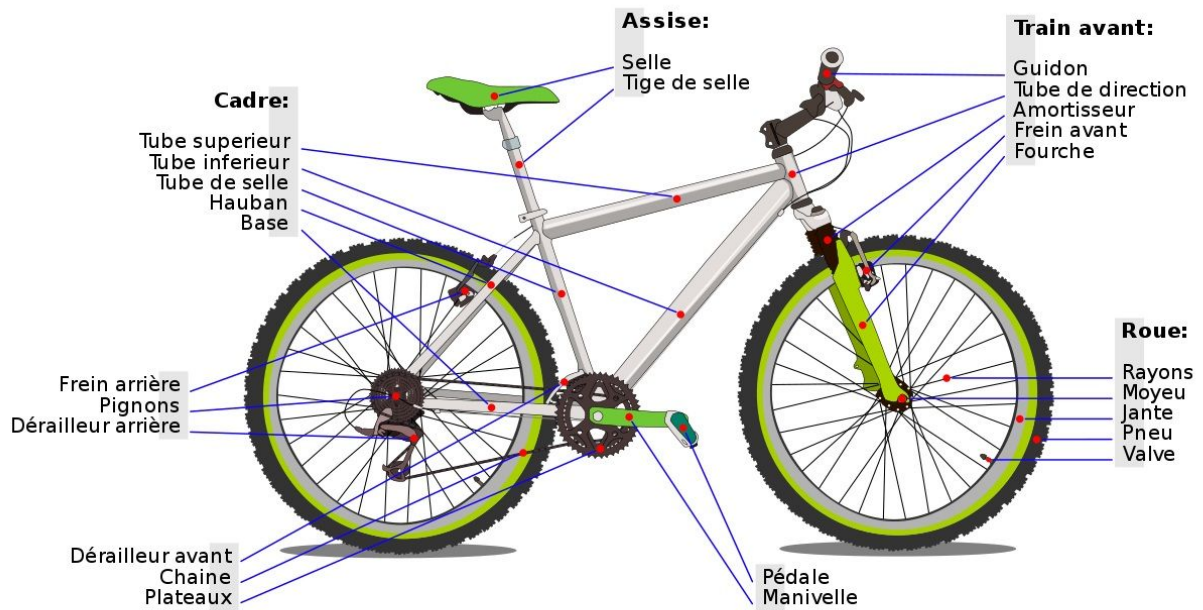
Public : Hôpital, CAPA, Ville d'Ajaccio, CdC, ...

Privé : Air Corsica, Corse Composite, Corse Blanc, EDF, ...

Présentation de l'auto-entreprise

L'auto entreprise "Sons libres" propose habituellement des ateliers musicaux au sein de différentes structures et pour tous les publics. Les ateliers sont encadrés par un musicien intervenant titulaire d'un DUMI (Diplôme Universitaire de Musicien Intervenant à l'école) et d'un DUMUSiS (Spécialité Handicap). Il est également IMV (Initiateur Mobilité Vélo).

Ses principaux partenaires sont l'Éducation Nationale, le Ministère de la Justice, le Département de Corse-du-Sud, la Collectivité de Corse, les communes, l'ADAPEI et le CSJC.



Merci de votre attention, Sophie et Guillaume pour Velocità

Ce document comporte probablement des erreurs malgré le soin et l'attention que nous avons porté à sa réalisation. Il sera modifié et amélioré dès 2019 en fonction des premiers retours et des évolutions.

Pour finir, un mot du Premier ministre, édito du plan vélo (Septembre 2018) Cf document en annexe :

“Les assises nationales de la mobilité, qui se sont tenues à l’automne dernier, ont montré l’importance de donner toute leur place aux mobilités actives, et notamment au vélo, dans les politiques de mobilité. Au-delà des attentes fortes qui s’expriment, le vélo est en effet une solution concrète aux besoins de déplacement au quotidien des Français, ainsi qu’une réponse efficace pour accélérer la transition écologique du pays. Pourtant, la part des déplacements à vélo en France reste bien trop basse : seulement 3% des déplacements quotidiens, quand la moyenne européenne est de plus du double. Nous devons changer la donne. Le Gouvernement a donc décidé d’engager ce plan, à la fois massif, cohérent et précis. Il doit nous permettre de tripler la part du vélo dans nos déplacements quotidiens, pour atteindre 9% en 2024, alors que la France accueillera les Jeux olympiques. A travers lui, l’Etat s’engage de façon inédite pour relever tous les défis qui aujourd’hui freinent le recours à cette solution de transport. Son lancement ouvre une nouvelle dynamique. Son succès reposera sur la mobilisation de tous les acteurs de terrain : collectivités, entreprises, associations.”

Édouard Philippe, Premier ministre

